

A 231140

Michel Giraudy

41 rue du Nantet 73700 Bourg Saint Maurice

Le 27 septembre 2023

Madame Corinne Vitale-Bovet

Chambre Régionale des Comptes

Greffière

Objet : Comptes et gestion de la commune de Bourg Saint Maurice

Madame,

Vous m'avez adressé le 20 septembre le dossier de notification des observations définitives relatives aux comptes et à la gestion de la Commune de Bourg-Saint-Maurice dont j'ai eu l'honneur d'être le Maire de mars 2014 à juin 2020.

Je n'ai aucune observation à formuler sur ce dossier si ce n'est au sujet du paragraphe initial de la page 49 concernant l'aménagement du quartier des Alpains sur l'ex emprise militaire du 7^{ème} bataillon de chasseurs alpins.

Je me dois de rappeler que cette emprise a été remise à la Commune dans le cadre d'un CRSD (contrat de redynamisation du site de défense) signé entre l'Etat et la Commune en 2012. Que ce contrat faisait bénéficier la Collectivité de financements publics significatifs, en contrepartie desquels la Commune s'engageait à réaliser un programme de nature à dynamiser l'Economie et favoriser la création d'emplois.

Je m'interroge sur le respect de ces obligations dès lors que la totalité des financements Publics ont été encaissés et que la Municipalité qui m'a succédé a revu à la baisse les aménagements créateurs de richesse et d'emploi.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer Madame la greffière l'expression de ma considération.

Michel Giraudy.



CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES					
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES					
P	VP	SG	Greffé	RHF	Sec P
Date arrivée : 29 SEP. 2023					
PS1	PS2	PS3	PS4	PS5	PSA
Finance	DOC	MGX	Charge COM	Charge mission	Sec PS